

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 Mars 2016

Président : CROS Claude
Secrétaire : GRIMSTONE Martine

Présents : CROS Claude
DEKESTER HOLMIERE Pascale
PONCET Bernard
CROS Nicolas
BOSQUER Maryse
GRIMSTONE Martine

Absente : RAGA Sylvie

Convocation du 07 mars 2016.
Début de séance : 20 heures 00

1. Présentation et vote du compte administratif 2015

Monsieur le Maire nomme Pascale DEKESTER HOLMIERE présidente de séance et quitte la salle au moment du vote.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 tel que présenté ci-dessous :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		80 034,96		183 257,10
Opérations de l'exercice	75 095,00	56 333,08	98 496,61	124 481,66
TOTAUX	75 095,00	136 368,04	98 496,61	307 738,76
Résultats de clôture		61 273,04		209 242,15
Restes à réaliser	95 600,00	16 846,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	95 600,00	78 119,04	0,00	183 257,10
RESULTATS DEFINITIFS	17 480,96			209 242,15

2. Affectation des résultats exercice 2015 :

Monsieur Cros reprend la présidence de séance.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat 2015, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 209 242.15 euros, comme suit :

- affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement :

17 480.96 euros au compte 1068, investissement recettes,

- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) :

191 761.19 euros au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

3. Présentation et vote du compte de gestion 2015

Le compte de gestion 2015 est voté est approuvé par les membres du conseil municipal.

4. SPA de Carcassonne : convention de fourrière

Le conseil municipal donne son accord et accepte le renouvellement de la convention de fourrière avec la Société Carcassonnaise de Protection Animale.

5. Exonération de la taxe d'habitation des locaux mis en location à titre de gîtes, meubles de tourisme et chambres d'hôtes

Le conseil municipal décide de maintenir la taxe d'habitation.

6. Rallye des Hautes Corbières

Confirmation de la tenue de l'assemblée générale le mardi 22 mars 2016 à 19 h 00 à la mairie.

7. Questions diverses

La commune est en train de consulter diverses entreprises pour la remise en état des rues.

La séance est levée à 21 h 45.

Le Maire
Claude CROS